

VOUS SOUHAITEZ RÉNOVER OU ADAPTER VOTRE LOGEMENT ?

L'OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION
DE L'HABITAT EST LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER.

Une opération mise en place jusqu'en septembre 2020 et qui apporte un accompagnement gratuit, **des conseils techniques** et **des aides financières** pour améliorer votre confort au sein de votre logement.

Elle s'adresse :

→ **Aux propriétaires occupants**, dont les ressources ne dépassent pas les plafonds fixés par les financeurs, variable selon la composition de votre famille.

→ **Aux propriétaires bailleurs**, qui souhaitent conventionner leur logement et pratiquer pendant au moins 9 ans un loyer modéré après travaux.

Quels travaux sont subventionnés ?



Les travaux d'économie d'énergie

Isolation thermique, changement du mode de chauffage, remplacement des menuiseries,...



Lutte contre l'habitat indigne

Travaux lourds visant à résoudre une dégradation importante du logement.



Les travaux d'adaptation

Remplacement d'une baignoire par une douche, monte escalier, pose de rampe,...

ATTENTION : les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt auprès des organismes financeurs !

Qui contacter ?

SOLIHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Vous pouvez vous renseigner gratuitement auprès de **Soliha Isère Savoie**

☎ Par téléphone : **0 805 030 064**

🏠 En permanence :

→ MONTALIEU-VERCIEU 1^{er} jeudi de 14h à 16h

→ LES AVENIERES V.T 1^{er} vendredi 9h30 à 11h30

→ VILLEMORIEU 2^{ème} et 4^{ème} vendredi 9h30 à 11h30

→ SAINT CHEF 3^{ème} jeudi 14h à 16h

→ MORESTEL 3^{ème} vendredi 9h30 à 11h30

Comment monter un dossier ?

EXEMPLE : M. et Mme BERTHIER, propriétaire de leur résidence principale, souhaitent faire des travaux d'économie d'énergie.



1 – Ils appellent **Soliha**, avec leur avis d'imposition pour avoir plus d'informations.



2 – Soliha vérifie leur **éligibilité** aux aides des différents financeurs. Puis M. et Mme BERTHIER remplissent un pré-diagnostic sur leur logement.



3 – Un technicien effectue **une visite de leur logement** pour savoir si les travaux envisagés permettent de gagner 25 % d'économie d'énergie. Il établit également des **préconisations** de travaux.



4 – M. et Mme BERTHIER font réaliser **des devis** auprès des artisans de leur choix, en respectant les recommandations du technicien.



5 – M. et Mme BERTHIER reprennent contact avec Soliha pour **monter leur dossier de demande de subvention**.

LE BILAN

Isolation des combles :
2 673 €

Changement du système
de chauffage : 7 742 €

Coût total des travaux :

→ 10 415 € HT

→ 10 988 € TTC

Les subventions :

		
5 208 €	725 €	500 €



**Un reste à charge
de : 4 555€**